

EPREUVE DE VENTE ET COMMERCIALISATION (Unité 12)

Durée : 15 minutes

Coef. : 2

FICHE DE CONSIGNES

Le candidat doit rédiger et présenter en triple exemplaires les supports de vente nécessaires à l'épreuve de vente et commercialisation.

Ce support doit être anonyme, sans signe de reconnaissance, il comprend :

* Une carte des vins de 40 références représentatives des principales régions viticoles françaises.

* Une carte des mets comprenant :

8 entrées

5 poissons

5 viandes

4 variétés de fromages

8 desserts

* Un menu gastronomique à caractère régional (toutes régions confondues).

Ce support doit être conforme à la législation en vigueur.

Il ne sera pas proposé de cartes d'apéritifs.